



## Sommaire

- Boulangerie Garnier
- Journée désherbage
- Changement dans le conseil municipal
- Téléthon
- Rando des Meuniers
- Sainte Barbe
- Pass Culture
- Vie pratique : 10 conseils Web
- L'histoire de Moulines
- Informations / Agenda

## Info Mairie

### Moulines

 Mardi 14h00 - 18h00  
Vendredi 14h00 - 17h00

 05 49 81 44 85

 mairie-moulines@mauleon.fr

### Mauléon

 Du Lundi au Jeudi  
8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Le Vendredi  
8h30 - 12h30 13h30 - 16h30

Le Samedi  
9h00 - 12h00

 05 49 81 17 00

 mairie@mauleon.fr

## Edito

2016 touche à sa fin, cette année a été très riche en manifestations sur le Grand Mauléon, tout particulièrement les Médiévales qui ont été une très grande réussite avec presque 5000 visiteurs mais aussi les jeux inter-communes qui se sont déroulés dans notre commune occasionnant de belles rencontres.

En début d'année, Mauléon a reçu le label "Village Etape", le premier en Deux-Sèvres. Ce label a attiré beaucoup de visiteurs sur notre territoire, et nous attendons bientôt l'officialisation du titre "Petites Cités de Caractère®". Ces démarches permettent de mettre en valeur notre territoire et développer notre accueil touristique.

J'en profite aussi pour vous inviter à la cérémonie des voeux qui se déroulera le 13 janvier à 19h30 à la salle Augustine Vion.

Moulines dans le brouillard hivernal



Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne lecture.

Denis Morin

# Boulangerie Garnier

En 1960, M. et Mme Joseph et Marguerite Garnier, parents d'Hervé ont racheté la Boulangerie. Ils ont tenu le commerce tous les deux jusqu'en 1982. Suite à la cécité brutale de son père, Hervé prend sa suite comme ouvrier. Il s'installe à son compte à la retraite de celui-ci. Depuis quelques années Nicole a rejoint l'entreprise.



La boulangerie propose des produits fait maison : le pain blanc, de tradition, les spéciaux, viennoiseries (croissants, pains au chocolat, pains aux raisins ou pépites de chocolat), brioches, galettes pur beurre et diverses galettes fourrées.

Ils ont aussi créé la "tarte meunière" à base de crème d'amande, caramel et pommes poêlées et complètent la gamme avec tartes, éclairs, flans...

Une carte spéciale Noël est actuellement disponible en boulangerie (bûches jusqu'au 21 décembre).

Bûches (Général) (Jusqu'au 21/12/2016)		Boulangerie Garnier Hervé et Nicole		COTE PAIN		APERTIF	
<b>TERRAIN DU PAIN NOÛL</b> Spéciale Noël, croissant pain d'épice, crème au beurre Pain d'éclair et macarons (variétés) <b>ÉTOILE DE NOÛL</b> (Bûche mélangée, croissant caramel fleur de sel, Fourrage choco vanille, croissant au chocolat)		<b>CARTE NOÛL 2016</b>  Veuillez passer vos commandes avant le 22 DÉCEMBRE		<b>PAIN GRANIS</b> 1,87 (croustille, saumon, fromage) <b>FOURAGE SAUMON POULET 500 GR</b> 1,68 (Pain gras, Fourrage)		<b>MISQUO</b> All 4,00 Chèvre chausson 4,00 Bûche pain 4,00 Choucroute 4,00	
<b>BOULANGER APERTIF</b> (Bûche mélangée, croissant pain d'épice, croissant au chocolat) Et croissant saumon au saumon <b>CHOCOLATEUR</b> (Bûche choco, croissant saumon, croissant chocolat, croissant au chocolat) <b>LA CROISSANTE</b> (Bûche saumon, croissant saumon, croissant au chocolat) Et croissant saumon & Fourrage				<b>PAIN SAUCE 500 GR</b> 1,80 (croustille, saumon) <b>PAIN CARAMEL</b> 1,87 (croustille, saumon) <b>PAIN MIEL NOUÛTE 500 GR</b> 1,45 (Pain gras, Fourrage) <b>PAIN SAUCE MIEL 500 GR</b> 1,80 (Pain gras, Fourrage) <b>PAIN CROISSANT AU MIEL 500 GR</b> 1,80 (Pain gras, Fourrage) <b>PAIN DE MIEL</b> 2,00		Mini bûche 0,70 Bûche saumon, pain et flak saumon Mini Pain d'éclair 0,70 (Mince saumon ou pain gras)	
<b>CROISSANTERIE</b> Spéciale Noël, croissant saumon, pain saumon, pain saumon beurre saumon <b>LA MICHIGANISE</b> (Bûche saumon saumon grand saumon et pain saumon) Bûche saumon saumon, grand saumon, saumon, pain, saumon, saumon				<b>GOURMANDISE</b> Pain d'épice 1,40 Pain d'épice 2,00		Pain d'épice 1,40 Pain d'épice 2,00	

Hervé effectue aussi des tournées qui représentent environ 30% de son activité.



En parallèle, la boulangerie propose un peu d'épicerie, crèmerie, charcuterie.

La boulangerie est ouverte tous les jours de 7h30 à 13h et de 16h00 à 19h30 sauf le mardi et après-midi des samedis et dimanches.

# La journée désherbage

Une matinée désherbage a eu lieu le 1er octobre. Accompagnée des services techniques, une équipe d'une dizaine de personnes a parcouru les rues de Moulins.

Dans le cadre de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, les communes du Grand Mauléon se sont engagées à en supprimer l'utilisation dans nos rues. Toutes les 7 semaines, une équipe des services techniques passe dans les rues principales de chaque commune pour faire un désherbage manuel.

Nous voulons les accompagner dans cette démarche, c'est pourquoi nous vous proposerons tous les ans cette matinée désherbage, qui se fait dans la bonne humeur et permet de faire un geste civique. Nous comptons sur vous tous pour la prochaine fois que nous envisageons début octobre 2017.



# Changement dans le conseil municipal



Suite au départ d'Yves Goujon pour raisons professionnelles (liste "Vivre ensemble en Mauléonnais"), le conseil municipal du Grand Mauléon a vu l'arrivée de Michel-Pierre Dubois en son sein le 18 octobre 2016.

Pour information, voici quelques rappels des attributs, pouvoirs et fonctionnements d'un conseil municipal :

Le conseil municipal est une assemblée élue tous les 6 ans au suffrage direct qui gère les affaires de la commune. Il doit se réunir au minimum une fois par trimestre ou sur demande d'un tiers de ses membres mais dans la pratique il se réunit une fois par mois. Il est présidé par le Maire, ouvert au public et dispose collectivement du pouvoir délibérant sur le territoire de la commune (Grand Mauléon : 8650 habitants, 119 km<sup>2</sup>).

Ses compétences sont notamment :

- Vote du budget communal et définition des taux locaux d'imposition
- Création / suppression des emplois d'agents communaux
- Acquisition / cession des biens communaux
- Emprunts / subventions
- Fixation des tarifs des services communaux et du stationnement sur voie publique
- Adoption du plan local d'urbanisme (PLU)
- Implantation des écoles primaires et maternelles publiques
- Formation de commissions avec pouvoir d'études des dossiers
- Organisation de référendums consultatifs

Lorsqu'un membre du conseil municipal démissionne ou décède il doit être remplacé par le suivant immédiat sur la liste du démissionnaire. Le Maire doit le convoquer à la plus proche réunion du conseil municipal. Si l'intéressé(e) renonce, le Maire convoque le suivant sur la liste du démissionnaire. Son élection est proclamée dès lors que le Maire procède à son installation lors du conseil municipal.

La liste Vivre ensemble en Mauléonnais dont est issue Yves Goujon comporte 5 élus au conseil municipal du Grand Mauléon, la sixième personne de la liste a donc été sollicitée par Pierre-Yves Marolleau comme la loi l'impose. Cette personne ayant refusé, c'est donc la septième personne de la liste (M.Dubois) qui a été élue au conseil municipal.

# Téléthon

Un magnifique lâcher de ballons a eu lieu le vendredi 2 décembre à la sortie de l'école comme vous pouvez le voir sur les photos.



Les enfants ont vendu 382 cartes réalisées dans les différentes classes. Un goûter a ensuite été servi aux participants. La recette de cette manifestation a été versée à l'AFM Téléthon.

Le foyer des jeunes a aussi participé à cette action en vendant des viennoiseries qui ont été distribuées le dimanche matin suivant la rando des Meuniers.



Nous remercions l'école et les jeunes du foyer pour leur participation.

# Rando des Meuniers

Le dimanche 20 novembre a eu lieu la 22ème rando des Meuniers. Plusieurs circuits étaient proposés aux randonneurs : poussette, équestre, pédestre et VTT. Cette année, elle a attiré 505 participants soit deux fois moins que l'année passée, certainement en raison des mauvaises conditions météo et de manifestations organisées dans le secteur.

Nous dénombrons : 380 pédestres, 98 VTT, 15 poussettes et 12 équestres.



Il faut remercier le comité des fêtes, le foyer de jeunes et tous les bénévoles qui font de cette rando une belle réussite, ainsi que les propriétaires des différents chemins empruntés.

# Sainte Barbe

Les pompiers ont fêté leur sainte patronne le 3 décembre entourés d'élus. Ils se sont réunis à la salle Augustine Vion où des médailles ont été attribuées suivi d'un verre de l'amitié. Ensuite un repas a eu lieu à St Amand sur Sèvre clôturé par un bal.



# Pass culture

Le 17 novembre un "Pass Culture Mauléon" a été mis en place. L'objectif de ce pass est d'inciter tous les habitants du territoire mauléonnais à aller voir les spectacles préparés par les compagnies locales et pas seulement celui de sa commune ! Le principe est de faire tamponner son pass lors des soirées séances de variétés et théâtre.

Lorsqu'il y a au minimum 3 des 5 cases tamponnées, les pass sont à déposer avant le 21 avril 2017 à la mairie de Mauléon, et un tirage au sort permettra à 6 personnes de gagner une place pour assister au spectacle professionnel « Marée basse » de la Cie Sacékripa le vendredi 5 mai à Nueil les Aubiers.

Les spectacles dans lesquels il est possible de faire tamponner le pass sont : en novembre spectacle de la Clac de La Chapelle Largeau, en janvier les Loub'arts de Loublande, en février les Commis Troupiers de St Aubin de Baubigné, en mars les Compagnons de la Tour et en avril les Jeunes du Centre Socio Culturel.

Les Pass sont à retirer dès maintenant à l'office du Tourisme, mais aussi à la boulangerie de St Aubin de Baubigné, de Moulins, au café Chez Nico de Rorthais, au restaurant le Champigneule de La Chapelle Largeau, au dépôt Loubland'service à Loublande, aux 2 boulangeries de Mauléon et aux 2 cafés : de la Poste et de l'Orégon à Mauléon.

## NOUVEAU !!!

# PASS Culture GRAND MAULEON

**GRATUIT**  
Toutes les infos sur [www.maleon.fr](http://www.maleon.fr)

NOM: .....  
Prénom: .....  
Adresse: .....  
Numéro de tél: .....  
Mail: .....

Les cartes sont à déposer avant le 21 avril 2017 à l'accueil de la Mairie de Mauléon.

#### Compagnies à découvrir:

- La CLAC (in La Chapelle Largeau) Décembre 2016
- Les Loub'arts (in Loublande) Janvier 2017
- Les Commis Troupiers (in St Aubin de Baubigné) Février 2017
- Les Compagnons de la Tour (in Mauléon) Mars 2017
- Les Jeunes du CSC (in Mauléon) Avril 2017

Retrouvez toutes les dates sur [www.maleon.fr](http://www.maleon.fr)

### PASS Culture GRAND MAULEON



### PASS Culture GRAND MAULEON



Le grand Mauléon compte 5 compagnies amateurs de théâtre et / ou variétés. Découvrez 3 d'entre elles, et faites tamponner votre pass en allant les découvrir.



Un tirage au sort permettra à 6 personnes de remporter des places gratuites pour le spectacle :

**Marée basse de la Cie Sacékripa, Vendredi 5 mai 2017, 20h45 à Nueil les Aubiers.**

Ce projet est mené en collaboration avec le service des Scènes de Territoire de l'Agglo 2B.



# L'histoire de Moulins

1914-1918, 1ère guerre mondiale, quelque 180 moulinais partirent au front, 39 n'en reviendront pas.

En 1916 une bascule publique pour la pesée d'animaux est installée sur la place de l'église. Henri Baudry, cordonnier et chantre de la paroisse, prendra le poste de maire en 1917.

Fin février 1919, décès de Louis Biteau, ancien curé de Moulins, il sera inhumé au cimetière communal. Cette même année, Narcisse Gabillaud est élu maire, il est instituteur et secrétaire de mairie depuis son arrivée à Moulins.



Le 19 juillet 1920, la statue de la Bambina arrive à Moulins, commandée par la directrice de l'école d'asile (maternelle). Celle-ci n'ayant pas les moyens nécessaires pour la payer, demanda aux familles de participer. Les fonds furent réunis grâce aux enfants qui se mirent à collecter de vieux timbres et les mères à vendre leurs cheveux.

La statue fut d'abord placée dans une classe, puis déplacée dans la chapelle Sainte-Anne. Depuis la destruction de la chapelle on peut voir la Bambina dans l'église. Elle était invoquée par les femmes sur le point d'accoucher ou lors d'un enfant malade.

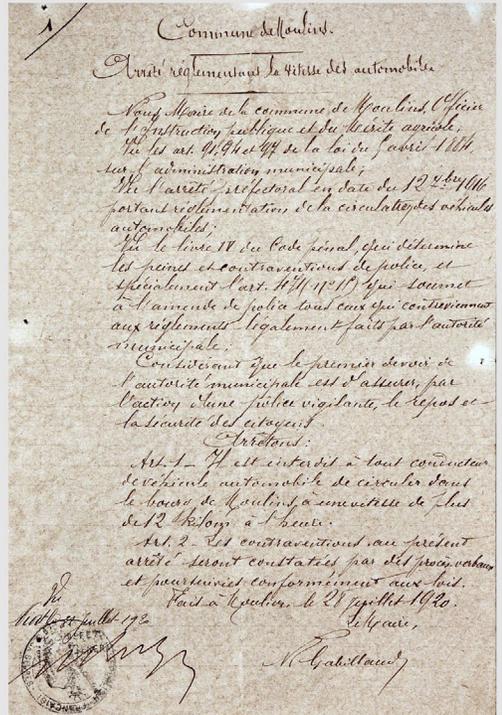
Le 28 juillet de 1920, afin d'assurer la sécurité des citoyens, la mairie prend l'arrêté suivant :

"Art 1 - Il est interdit à tout conducteur de véhicule automobile de circuler dans le bourg à une vitesse de plus de 12 kilomètres heure. Art 2 - Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et poursuivies conformément aux lois" le Maire N. Gabillaud.

L'année 1921 verra le 21 avril l'inauguration d'un monument à la mémoire des enfants de cette paroisse morts pour la Patrie, 39 noms y sont inscrits. Le conseil municipal décide le rattachement de la commune au réseau téléphonique pour la transmissions de télégrammes.

En juillet vu la sécheresse et l'urgence, la mairie décide du forage d'un puits et l'achat d'un élévateur d'eau pour alimenter plusieurs maisons du quartier de la Boitaudrie.

Le 30 septembre un nouvel arrêté est pris à l'encontre des laveuses restreignant l'usage du lavoir public à certains jours de la semaine. Avec l'approbation de l'administration, l'école des garçons est transférée dans les locaux inoccupés de l'école publique des filles.



## **i** Informations



A partir de janvier 2017, le recensement de la population sera effectué sur le Grand Mauléon par des personnes recrutées à cet effet.

Renseignements sur le site Internet  [www.mauleon.fr](http://www.mauleon.fr)

## Agenda

### Janvier

- 07 janvier Collecte de papier organisée par APEL de 9h à 12h place de la mairie
- 13 Janvier Voeux à la salle Augustine Vion à 19h30

### Février

- 04 Février Collecte de papier organisée par APEL de 9h à 12h place de la mairie
- 11 Février Carnaval de l'école notre Dame organisé par l'APEL, salle Augustine Vion

### Mars

- 11 Mars Collecte de papier organisée par APEL de 9h à 12h place de la mairie
- 21 Mars Bébés lecteurs à la bibliothèque de Moulins à 10h30

